

emprunté à la nature et soustrait aux variations ou déviations; multiplication et division décimales des unités adoptées.

Sur la nécessité d'unifier les poids et mesures l'accord était fait depuis longtemps. Charlemagne, Philippe-le-Bel, François I^{er} avaient tenté d'établir cette unification; les cahiers des États-généraux de 1789, en la réclamant ne font que renouveler un vœu cent fois émis.

Mais la partie neuve du système inauguré en 1799, ce qui en a fait le succès dans le monde entier, ce sont les deux dernières conditions énoncées: l'unité de longueur, servant à déterminer toutes les autres, et, par dessus tout, l'adoption d'une numération décimale.

Toute réforme, petite ou grande, a des précurseurs. Dans la liste de ceux que cite M. Michel, il en est un qui a droit à une mention spéciale parce qu'il a posé les principes d'un système métrique et décimal, plus d'un siècle avant la Révolution. De plus, il est notre concitoyen.

* * *

: Ce précurseur est Gabriel Mouton, prêtre perpétuel en l'église Saint-Paul, connu par ses observations et ses calculs astronomiques. Dans un ouvrage imprimé à Lyon, en 1670, chez Mathieu Libéral, rue Mercière, à l'enseigne de la Bonne Conduite, Mouton établit nettement un système qui ne diffère du nôtre que par le type choisi comme unité de longueur.

Le traité, écrit en latin, est intitulé : *Nova mensurarum geometricarum idea*, nouveau type de mesures géométriques. L'auteur débute en constatant combien notre corps est chose changeante et caduque. C'est, cependant, à sa per-